VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 27 JUIN 1917 — No. 35

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

LE DEBAT SUR LA CONSCRIPTION

La situation parait se dessiner un peu plus nettement. Lorsque le bill de la Conscription a été présenté au Parlement on ne put d'abord se faire une idée de ce que serait le vote des Communes. Aujourd'hui on sait qu'un groupe très important de députés libéraux se séparera de sir Wilfrid Laurier: on compte déjà M. Hugh Guthrie, M. F. F. Pardee, M. Geo. McCraney, M. Geo. P. Graham, M. E. W. Nesbitt et M. W. A. Buchanan, tous d'Ontario. D'ici à la fin de la semaine trois autres chefs de l'opposition, MM. F. B. Carvell, A. K. Maclean et le Dr. Michael Clark (Red Deer) quitteront aussi les rangs de leur parti pour appuyer le gouvernement. Du côté du gouvernement, il y aura des défections importantes. Plusieurs députés conservateurs canadiens-français, l'honorable M. Patenaude en tête, voteront en faveur de l'amendement Laurier. MM. Blondin et Sévigny restent à leur poste et voteront pour la conscription. M. Sévigny a prononcé un grand discours lundi dernier; il a défini avec énergie sa position et demandé à la province de Québec de raisonner froidement les choses avant de se livrer à l'agitation.

Le débat se continue. La loi ne subira pas sa deuxième lecture cette semaine, car un grand nombre de députés ont manifesté le désir de prendre la parole.

Les tacticiens parlementaires croient que la loi sera votée, par une bonne majorité.

Au Sénat le gouvernement Borden compte maintenant plus de partisans que l'opposition; et on pense que dans la Chambre Haute aussi sir Robert triomphera.

Et qu'adviendra-t-il ensuite? Le gouvernement sommettra-t-il sa loi au peuple? Ou bien, fera-t-il étendre la durée du Parlement?

Sir George Foster, l'un des membres les plus importants du cabinet, laissait prévoir cette éventualité quand, l'autre jour, il prononçait ces paroles:

"Ce que nous nous proposons de faire, c'est d'accomplir ce que notre expérience et les informations que nous possédons nous imposent comme un devoir, et de permettre au peuple de prononcer, plus tard, le verdict qu'il lui plaira."

Pour nous, nous avons déjà clairement exprimé notre opinion: lorsque le Parlement, qui représente toutes les opinions et tous les partis, aura statué sur ce grave sujet, tous devront adhérer à la loi et en rendre la mise en force aussi efficace que possible. En temps de guerre il faut de la discipline; ou bien c'est la défaite.

BONNES NOUVELLES

La dernière compilation des listes électorales parait avoir fortifié partout la minorité française. Femmes et enfants se sont incrits avec empressement. C'est prochainement qu'on verra l'utilité des familles nombreuses des Canadiens-français!

EN SASKATCHEWAN

Les élections générales ont eu hier en Saskatchewan. Le gouvernement Martin revient au pouvoir avec une grande majorité.

L'élection des commissaires d'école

Les élections des commissions scolaires rurales auront lieu le 16 juillet.

Il est important d'avoir partout de bons commissaires d'école.

Nous attirons donc l'attention sur ces prochaines élections. Que nos paroisses se fassent un devoir de choisir partout des candidats compétents, et, ensuite, de les appuyer à l'assemblée des contribuables, par un vote organisé, compact.

Les anciens ministres

Sir Rodmond Roblin et MM. Howden et Coldwell ne subiront pas de nouveau procès. Les médecins ayant déclaré que sir Rodmond Roblin et un autre accusé souffraient de maladies de coeur dangereuses, la Couronne n'a pas pousser cette affaire judiciaire aux voulu prendre la responsabilité de présentes assises.

De son côté, l'avocat des accusés a déclaré que la santé des accusés ne pourrait que diminuer avec le temps et il a demandé que le procès eut lieu maintenant, s'il devait avoir lieu.

Devant une pareille situation l'Hon. juge Prendergast, qui dirige les assises, a relevé sir Rodmond et ses collègues des accusations qui pesaient sur eux et les a déclarés libres. Ce procès avait été ajourné plusieurs fois déjà.

La culture intellectuelle des Canadiens-français

De la "Gazette," de Montréal:

Il est peu de trait qui demeure plus ignoré, dans la physonomie de la vie du Canada-français, que celui qui se rattache aux hautes études. Il est peu d'Anglais, dans la province de Québec, et à plus forte raison dans les autres parties du Canada, qui puissent nommer la moitié des nombreuses maisons d'éducation qui s'élèvent dans le pays, entre le Saguenay et l'Ottawa. C'est cette ignorance absolue de la part de la grande majorité des Anglais, du noble travail d'éducation qui s'opère dans la province depuis plus d'un siècle, qui a donné naissance à l'idée stupide que les Canadiens-français parlent une sorte de patois et que ce que l'on appelle fort improprement le "Parisian French" est une chose qu'ils ignorent. Si la langue française est si hautement considérée dans la province, c'est grâce seulement à l'instruction donnée dans ses collèges, et, à l'ouverture de chaque nouveau parlement, le député fraîchement élu de l'Ontario ou des provinces maritimes est généralement surpris de rencontrer des hommes si parfaitement instruits représentant le Canada-français. Ce fait est entièrement attribuable à l'éducation reçue dans les collèges classiques de la province de Québec....

L'Association d'Education

L'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba vient de faire le choix de ses officiers pour l'année courante:

Président, l'honorable juge Prendergast; vice-président, l'honorable juge Prud'homme; trésorier, M. J. H. N. Léveillé; secrétaire, M. A. J. Papineau.

Membres du comité exécutif: MM. J. A. Beaupré, Hormisdas Béliveau, Noël Bernier, Horace Chevrier, Jules Collon, J. A. Cusson, L. A. Delorme, Henri Lacerte, Fortunat Lachance et P. E. Roy.

M. L. P. Gagnon a été nommé secrétaire de l'exécutif.

EN ACADIE

Deux ministres de langue française

(*Le Croisé*)

L'honorable M. Pierre-J. Veniot, député de Gloucester, y occupe le poste de ministre des Travaux publics. Il figure, dans cette administration, comme le principal collègue du Premier Ministre. L'honorable M. L.-A. Dugal, député du Madawaska, est l'un des ministres sans portefeuille, dans le cabinet Foster.

Les Acadiens se réjouissent, à bien juste titre, et tout le monde français d'Amérique partagera leur légitime satisfaction à cet égard, de l'accroissement d'influence qui résulte, pour leur élément national, de ce nouvel état de choses. La nationalité acadienne se rapproche ainsi, assez sensiblement, de la part proportionnelle d'importance à laquelle son nombre et sa valeur lui donnent droit, dans la direction des affaires publiques du Nouveau-Brunswick.

Nous en sommes absolument confiants, nos sympathiques frères acadiens sauront se montrer à la hauteur des responsabilités qui s'imposent à eux de ce chef, et faire pleinement honneur au rôle agrandi qui échoit à leurs représentants. C'est dans ce sens, au nom de toutes les énergies franco-catholiques d'Amérique, que nous leurs offrons l'hommage de nos meilleurs voeux.

"LE CROISE"

Bulletin du Comité permanent de la Langue française; Echo du Ralliement catholique et français en Amérique.

SOMMAIRE DE LA DOUBLE LIVRAISON JUIN ET JUILLET 1917.

Conseil du Pape.—"Voeu national".— Catholiques avant tout: Mgr L.-A. Paquet.— *Au service des intérêts français*: Consécration des Agriculteurs canadiens au Sacré-Coeur; Le culte des traditions françaises; La forte tremps de notre race: abbé L. Groulx; Canadiens français, ne dérogeons pas: Henri Bourassa; Acadiens français; Grand obstacle à l'unité nationale.— *Officiel du Comité* P. L. F. "Prix de Parler français"; Pour la solidarité française en Amérique.— *Rappels aux principes*: Le secret du bonheur des peuples: Mgr L.-A. Paquet; Danger pour notre unité nationale: *l'Action* Le catholicisme, principe de vie: R. P. J.-P. Archambault, S.J.; Invites à l'union: Henri Bourassa; Le palladium britannique: *l'Echo du Nord*; Patriotisme canadien: Arthur Sauvé, M.P.P.— Patriotisme religieux: Mgr Ignace Bourget. *Jésus Roi par Son Coeur*: Foi et hommage au Sacré-Coeur de Jésus, roi du monde: Poésie de M. l'abbé Louis Boulet.— Propagande de colonisation franco-catholique: la *Liberté*, Winnipeg, Man.— *Ralliement catholique et français en Amérique*: Pour notre foi et nos foyers; Qui doit en faire partie? — *Pour notre fête nationale*: *Saint-Jean-Baptiste*.— Respect à la langue française: Hilton-M. Radley.—Le "Souvenir acadien". —*La bienheureuse Jeanne d'Arc, libératrice de la race française*.— Hommage aux Canadiens-français: Sir Arthur Conan Doyle.— *Pages à garder*: La vérité religieuse: *La Grande Revue*.— *Pour l'Unité nationale*: *Arguments et témoignages d'origines anglaise*: Les titres de la langue française: *Herald*, de Montréal; Sus aux brandons de discorde: Arthur Hawkes; La vérité sur les Canadiens-français: John Boyd; Traitements conciliateurs: Sam Carter; Le témoignage d'un Américain: Henry Binsse; Droit du premier occupant: A.-W. Savary; L'utopie de la langue unique: Donald Downie; Appel à l'union nationale: John Boyd.— *La Presse catholique*: Officiel de la L. P. C.— Religion et patriotisme: Sir Adolphe-B. Routhier.— *L'Action française en Amérique*. *Au Manitoba*: Leur tactique; *En Saskatchewan*: Activités françaises; *En Acadie*: Deux ministres de langue française: Autre conquête acadienne; *Chez nos gens des Etats-Unis* Dans les milieux de langue française; Franco-Américains du Centre-ouest; Aspirations vers le Ralliement.— *Bibliographie*: Double nouveauté en librairie.— Livraisons combinées.— Le conflit ontarien.— *L'avis de nos correspondants*, sur la Croisade du Comité P. L. F. et du Ralliement C. F. A. — Pionniers de langue française — Chants séculaires.

N. B. On attire l'attention bienveillante des confrère de la Presse catholique en particulier, sur l'article "Voeu national", dans le présent fascicule du Croisé.

Prix de l'abonnement *Croisé*, 50 sous par an: adresse postale: No 126, Casier, Québec.

LA VIE DE L'EX-TSAR DANS SA PRISON

Comment sont traités Nicolas II et sa famille, à Tsarkoïe-Selo

Nicolas II, sa femme et ses enfants sont gardés à vue dans leur ancienne résidence même de Tsarskioe-Selo, au palais Alexandre. Les ministre et les hauts fonctionnaires les plus compromis du régime impérial sont détenus à la fameuse forteresse Pierre-et-Paul, surnommée la Bastille russe. Un de nos confrères russes, M. Zimine, a eu le privilège de franchir la triple chaîne de sentinelles qui entoure le palais Alexandre et de pénétrer dans le mystérieux bastion Troubetskoï de la forteresse Pierre-et-Paul, où avaient été murés vivants nombre de révolutionnaires russes et où logent actuellement les anciens ministres du tsar. Au cours de deux articles du "Rousskoie Slovo" et de la "Reitch", M. Zimine rend compte de ce qu'il y vit et apprit, et nous lui empruntons l'essentiel de ses observations:

Nicolas-Alexandrovitch Romanoff habite un appartement séparé de celui occupé par sa femme et ses enfants, au deuxième étage du palais Alexandre. Il dut donner sa parole de ne jamais chercher à se rencontrer avec l'ex-tsarine Alexandra-Feodorovna; si bien qu'au moment de ses visites à ses enfants qui logent avec leur mère, celle-ci est isolée, par l'officier de garde, dans une pièce de l'intérieur du palais. En général, tous les habitants du palais-prison, y compris les rares personnes de l'ancienne suite impériale et les gens de service, ne peuvent avoir aucune communication avec l'extérieur, et c'est la garnison entière de Tsarskoie-Selo qui y met bonne garde.

Contraiement à son habitude du temps où il régnait, Nicolas-Alexandrovitch se lève assez tard, vers 9 ou 10 heures du matin, et, après avoir pris son thé, il envoie l'un de ses soldats acheter les journaux de Petrograd, notamment la "Rietch" et la "Gazette de la Bourse". Il est, en autres, abonné au "Rousskoie Slovo", de Moscou, qui lui est adressé avec cette seule inscription: "Nicolas-Alexandrovitch Romanoff, palais Alexandre."

Il déjeune vers une heure de l'après-midi et dine à 8 heures du soir, en se contentant, au déjeuner, de légumes et d'un dessert, ajoutant à son menu du soir, le poisson, mais jamais la viande. De même, il ne touche pas à la demi-bouteille de vin rouge qu'on lui sert chaque jour et qu'on remporte intacte. Sans doute, l'auteur du décret supprimant la consommation de l'alcool en Russie tient-il à persévérer dans l'exemple de l'abstinence absolue.

La cuisine continue à être dirigée par le chef françias Charles Olivier, qui reçoit pour les frais de table des habitants du palais 4 roubles 50 kopecks (ou 12 fr. par personne. L'ancien petit tsarevitch Alexis, souffrant, est seul à pouvoir composer à sa guise son menu et mange dans son lit.

Après le déjeuner, toujours sanglé dans son uniforme de colonel(grade auquel il est parvenu du vivant de son père), Nicolas-Alexandrovitch fait une promenade dans le jardin du palais, sous la surveillance de l'officier de service. Deux fois par jour, lui et sa famille se rendent à l'église qui fait corps avec le palais. Il est également tenu séparé de sa femme, celle-ci, abritée derrière un paravent, demeurant tout le temps à genoux et priant avec ferveur.

On observe d'ailleurs chez l'ancienne tsarine un état de religiosité maladive et elle semble comme détachée de ce monde. Le visage impassible, les lèvres serrées, elle se tient comme une statue de marbre. Elle ne manifeste de l'intérêt que pour ses enfants et ne montra de l'émotion qu'une seule fois, quand elle dut se séparer de sa dame d'honneur et amie Vyroubova, celle qui avait introduit auprès d'elle Raspoutine et qu'on avait des raisons décisives de faire rejoindre, à la forteresse Pierre-et-Paul. Mme Soukhomlinoff, la femme de l'ancien ministre de la guerre.

Quand Alexandra-Feodorovna n'est pas auprès de ses enfants ou ne confectionne pas, en compagnie de ses filles, du linge pour les blessés, elle s'absorbe dans la lecture de livres de piété, de préférence de ceux du défunt père Jean de Cronstadt, dont les partisans avaient fondé la secte des Ioannits. Les lettres de la captive, écrites sur des cartes illustrées de sujets religieux, ne contiennent que des prières ou des poésies pieuses, le tout signé de l'initiale A et d'une croix. Ces dispositions mystiques nous font saisir dans une certaine mesure les raisons de l'influence qu'à pu avoir sur l'ancienne tsarine le faux thaumaturge Raspoutine.

Nicolas-Alexandrovitch se montre, lui, absolument indifférent à tout; les questions qu'il adresse à son entourage sont d'un caractère insignifiant et sauf quand il s'agit de ce qui se passe sur le front, ne se rapportent jamais aux événements du jour. Il est vrai que ses entretiens et sa correspondance, autant que ceux des autres captifs, sont soumis à un contrôle rigoureux du commandant du palais, ami personnel de M. Kerensky, et seules les lettres ne contenant aucune allusion aux faits politiques arrivent à destination. Chaque pas des prisonniers est suivi par les sentinelles disséminées dans tous les coins du palais; même les dames d'honneur et la lectrice de cour qui y habitent sont accompagnées d'un garde chaque fois que l'une d'elles est mandée chez l'ancienne tsarine.

En définitive, si la surveillance est rigoureuse, elle ne revêt jamais un caractère haineux, ni même discourtois et Nicolas-Alexandrovitch a eu l'occasion d'en exprimer personnellement sa satisfaction à M. Kerensky, alors ministre de la justice, et qui a en cette qualité, la haute garde de ces prisonniers de marque.

LES CHARS D'ASSAUT

Pilotés par des équipages énergiques, les chars d'assaut (tanks) ont montré, pendant les derniers opérations, quel concours efficace l'infanterie peut attendre d'eux.

Le 5 mai, amené à pied-d'oeuvre par des itinéraires dont l'utilisation était déjà un tour de force, les chars d'assaut s'engagèrent sur le terrain d'attaque quelques secondes avant les vagues d'infanterie.

Dès que l'escadrille lente et passive des chars, dépassant le rebord escarpé du plateau qu'elle avait à franchir, fut aperçue des observatoires allemands, les obus se concentrèrent sur elle; des batteries avaient reçu la mission particulière de les contre-battre. Les mitrailleuses prirent aussi les chars à partie. A tir bloqué, elles criblèrent leur carapace, espérant la crever à force de frapper les mêmes points et comptant atteindre, à travers les blindages, les rouages même de l'énorme machine, ainsi que les servants, le catonniers, le chef. Elles n'y parvinrent point. Leurs balles innombralles nettoyant les peintures de chauffage, chauffage, décapèrent, polirent l'acier des blindages, mais sans le traverser.

Les incidents de cette guerre d'un nouveau genre furent nombreux et héroïques. Touché de plein fouet par un obus, un des chars prit feu; son équipage put heureusement ouvrir le guichet de sortie, sauter à terre, rejoindre les fantassins à l'assaut. Un autre fut mis en panne par un coincement du mécanisme. Stoppant devant l'ennemi. l'équipage épuisa d'abord ses munitions, reprit terre, essava de se dépanner, et, n'y arrivant point, emporta ses mitrailleuses pour éviter que l'ennemi put s'en servir s'il s'emparait du char, ce qui ne se produisit d'ailleurs point grâce à notre avance. Un autre char se dégagea, que d'audacieux grenadiers, dans une ruée soudaine, avaient tenté d'aveugler à coups de projectiles. Les équipages des chars montrèrent d'ailleurs quel esprit ils apportaient au combat, en participant, à telle heure où leur mission pouvait leur paraître achevée, aux luttes des fantassins, des chasseurs à pied qui se trouvaient dans leur voisinage. Les chasseurs à pied ont fait l'admiration de tous les témoins des combats du 5, et, particulièrement, des équipages des chars..

Pendant le feu, la vie est terrible à l'intérieur d'un char d'assaut. La place y est restreinte, comme on peut le penser. Mitrailleurs, canonniers, pourvoyeurs ont juste la place nécessaire à leur service et juste ce qu'il leur faut de regard sur l'extérieur. Le chef du char, lui, observe par les créneaux. On peut dire que son esprit, ses nerfs, ses muscles sont toute la vie du char d'assaut; pannes, arrêts, obstacles, incidents de combats, c'est lui qui doit juger de tout, décider de tout. Et cela, pendant que les éclats d'obus et les balles martèlent violemment les blindages. De quels hommes les équipages des chars doivent être faits, on l'imagine aisément.

Tous sont volontaires. Infanterie, cavalerie, artillerie, toutes les armes sont représentées parmi eux. Ils ont un esprit de corps bien à eux, qu'ils doivent aux pertes courageusement subies, aux dangers, l'efficacité certaine de leurs efforts.
—*La Croix*.

Le Club de "Baseball" de l'Union Canadienne

Le club de baseball de l'Union Canadienne a remporté la victoire sur l'équipe du "Catholic Club", vendredi soir, par un état de 3 à 2. La partie a eu lieu à River Park.

Le club de baseball de l'Union Canadienne se compose de MM. Mailhot, Jos Degagné, Jos Guilbault, E. Martel, L. Lévêque, Geo. Bibault, C. Tuck, Toupin, V. Savoie, Brabant, A. Brodeur et O. Wynant; il est sous l'habile gérance de M. J.P. H. Leblanc. L'équipe de l'*Union Canadienne* fait partie de la Ligne Intermédiaire des amateurs de Winnipeg et a remporté plusieurs succès depuis le commencement de la saison. Nos jeunes amis ont joué deux fois dimanche à La Salle, au bénéfice de l'Association d'Education; ils se sont mesurés contre le club de La Salle, et, ensuite, contre le club de Ste-Agathe. Le public de Saint-Boniface se fera, sans doute, de plus en plus un devoir d'encourager de sa présence ce vaillant club. Le club joue tous les lundis à 6.45 sur le terrain de la rue des Meurons.

Encore un prêcheur de désintéressement public!

M. F. J. Dixon le député de Winnipeg, auquel des centaines d'électeurs ont demandé de lâcher son siège se cramponne à la législature et à son indemnité de $1,500 par année!

De tout notre monde politique, M. Dixon est le plus forcené prêcheur de désintéressement public! Ce que nous en avons de ces hâbleurs!

L'Ex-tsar de Russie va subir un proces

Londres — L'ex-empereur Nicolas de Russie subira un procès. C'est ce qu'ont déclaré MM. William-Jones Thorne et James O'Grady, membres ouvriers du parlement, qui furent envoyés en mission en Russie, par leur parti. Ces deux chefs du parti ouvrier ont porté la parole, à Londres, hier soir, au cours d'une réunion. Ils ont dit que M. Kerensky, ministre de la guerre de Russie, leur avait affirmée que l'ex-empereur Nicolas et un certain nombre de réactionnaires allaient subir un procès. M. Kerensky a ffirmé aussi que, pendant le procès de l'ex-tsar, des documents seront produits pour établir que le parti de la cour se proposait de faire la paix séparément. Un de ces documents portent la date du 15 mars.

Le Japon offre son aide au Gouvernement Russe

Copenhagen, via Londres, 25 — Les journaux finlandais annoncent que le Japon a offert son aide au gouvernement de Petrograd pour organiser la démocratie et réorganiser l'armée russe. Ils annoncent aussi que le Japon a exprimé l'espoir que bientôt les Russes reprendront leur place glorieuse au nombre des combattants.

L'importance de l'aviation

Les aviateurs français qui viennent d'arriver aux Etats-Unis, pour entraîner leurs confrères américains, ont fait une déclaration qui aura du retentissemen tet exercera une influence indiscutable sur la conduite future de la guerre. La voici: "Si les Etats-Unis pouva tiruofnirI1. rc vaient fournir 10,000 hommes-oiseaux aux Alliés, dès maintenant, la guerre se terminerait tout de suite, par une défaite décisive de l'Allemagne".

On voit, par cette manière de parler, que les canons et les fantassins ne sont pas tout dans la guerre, et que leur force vient en grande partie de la bonne direction que leur donnent les guerriers de l'air.

Jusqu'à présent, les Alliés n'ont eu recours à l'aviation que pour régler leur tir, surveiller les mouvements de l'ennemi et localiser ses batteries d'attaque et de défense. Mais, le jour où toute une armée d'aviateurs pourra prendre les airs au-dessus de l'armée allemande, on ne voit pas comment cette dernière réussirait à se protéger d'une façon efficace.

PIQUE-NIQUE BELGE

Il y aura, le lundi, 2 juillet, sur le terrain du club de *base-ball*, rue des Meurons, un grand pique-nique belge donné par le club Belge et les diverses sociétés belges réunies, au profit des victimes de la guerre en Belgique. Un programme attrayant est en voie de préparation. Concours et prix nombreux. Partie de base-ball entre l'Union Canadienne et le club de Saint-Pierre Jolys à 2 heures p.m. A 1.30 p.m., réunion des diverses sociétés au club belge, et départ en cortège pour le terrain du pique-nique.

Assistons en foule à ce pique-nique, donnous une marque d'amitie à nos amis les Belges, et, surtout contribuons à secourir les détresses de la Belgique.

Les oiseaux migrateurs

(*La Presse*)

Le Parlement canadien vient d'être saisi d'une mesure qui a pour but de protéger les oiseaux migrateurs, et, ainsi, faciliter leur multiplication en ce pays, et leur bienfaisante activité, au moment même où le cultivateur en a le plus besoin, c'est-à-dire à l'époque où les insectes, les vers et les petits quadrupèdes destructeurs exercent leurs ravages dans les champs. Cette mesure vient à la suite d'une conférence entre les autorités de Washington et celles d'Ottawa, après laquelle un traité a été conclu entre les Etats-Unis et le Canada pour la protection des oiseaux migrateurs, du cercle arctique au golfe du Mexique. Rien qu'aux Etats-Unis, les insectes ne causent pour pas moins de cinq cents millions de dollars de dommages aux arbres et à l'agriculture, chaque année. Il est facile de calculer les pertes que nous subissons en Canada, proportionnellement à l'étendue de nos forêts et de nos plantations.

Le plus terrible ennemi du ver rongeur et de l'insecte destructeur est l'oiseau dit insectivore. Il faudrait, autrement, payer plus cher que ne valent toutes les récoltes, si nous devions, par la seule activité humaine, suppléer au travail providentiel des oiseaux.

La même mesure qui est actuellement devant le Parlement canadien est aussi devant le Congrès américain.

Le grand problème à règler

Paris, 25. — M. Jules Cambon, secrétaire général au ministère des affaires étrangères, a déclaré au correspondant de la "Presse associée" que l'intervention des Etats-Unis avait causé un grand malaise en Allemagne. Au cours d'une interview, M. Cambon a dit: "Un sérieux malaise a été causé en Allemagne par l'intervention d'un pays qui prête toute sa force aux alliés et qui stimulera l'ardeur des troupes de l'Entente, ardeur que trois années de guerre n'ont pas diminué. L'Allemagne comprend que les Américains, quand ils seront lancés dans la lutte, n'y renonceront pas. C'est pour empêcher l'alliance de devenir plus étroite que l'Allemagne multiplie ses efforts dans le but de semer la discorde. L'incident soulevé par la présence du socialiste suisse Robert Grimm, à Petrograd, est une nouvelle preuve de la crainte inspirée à Berlin par l'intervention des Etats-Unis. En France, tout le monde admet que les craintes et le malaise des Allemands sont justifiés."

M. Cambon a dit aussi ce qu'il pensait du programme de paix de la majorité des socialistes allemands qui se sont réunis à Stockholm. Il s'est exprimé ainsi: "Le programme démontre que le but des socialistes sont identiques à ceux du gouvernement de Berlin. La question de l'Alsace sera la grande question à régler quand les négociations seront entamées. Le public américain doit savoir que toutes les autres question passeront après la question d'Alsace. La majorité des socialistes allemands entretient les mêmes vues que le gouvernement de Berlin au sujet de la question de l'Alsace.

M. Cambon a refuté ensuite les arguments de ceux qui prétendent que l'Alsace-Lorraine était allemande avant d'appartenir aux Français. Il a dit que la population de la Lorraine était française et que cette province avait été donnée à la France par un traité du 18ème siècle. Quant à l'Alsace, elle fut accordée à la France comme récompense des services rendus durant la guerre de trente ans et ses habitants ont toujours préféré la domination française.

Paris, 27 juin—Reims est encore une fois violemment bombardée.

* * *

Les troupes anglaises et canadiennes enveloppent à peu près complètement la ville de Lens.

* * *

Les autrichiens font une offensive sur le front italien.

AU CLUB "LE CANADA"

L'un des membres de la commission nommée par le gouvernement fédéral pour faire une enquête ayant pour fins de stimuler la production, de fournir la farine au consommateur à un prix aussi bas que possible et de vendre aux alliés tout l'excédant de la récolte de blé au Canada, est M. Joseph Ainey, commissaire de la cité de Montréal, charge qui correspond à celle de contrôleur dans les villes de l'Ouest.

Charpentier de son métier, M. Ainey représente la classe ouvrière sur le conseil municipal de la métropole canadienne. Defenseur énergique des droits de ses compagnons de travail et de leurs familles, il a, sur toutes les questions qui concernent le protélariat et sa lutte pour une existence convenable, des vues qu'il est permis d'appeler très modérées. Jouissant d'une réputation au dessus de tout reproche, son honorabilité n'a jamais été mise en question, même par ses pires adversaires. Il est de la bonne vieille école des ouvriers catholiques, et, pour cette raison, les radicaux de son parti sont loin de l'avoir en odeur de sainteté.

Sur la commission dont il fait partie M. Ainey représente le consommateur, position plutôt ingrate où il se trouve naturellement en conflit avec le producteur d'un côté et le meunier de l'autre, sans compter les nombreux intermédiaires qui louvoient entre ces deux principaux intérêts.

Canadien-français de vieille souche,—sa famille est établie au Canada depuis la première moitié du 17ème siècle, —M. Ainey est le seul représentant sur la commission de l'élément de la langue française du Dominion. Ce fut d'ailleurs cette considération qui le le décida à accepter la position lorsqu'elle lui fut offerte: il eut été à craindre, explique-t-il, que s'il se fut excusé, l'offre n'eut pas été renouvelée à d'autres canadiens-français et l'on en eût profité pour reprocher à ceux-ci d'avoir refusé d'être représentés sur cette commission.

Tel est l'homme que le club "Le Canada s'honorait de recevoir dimanche soir. Au cours de ses remarques M. Horace Chevrier, qui avait été prié de présenter le visiteur, rappela que l'on célébrait ce jour même la St-Jean-Baptiste; le club était heureux, dit-il, d'avoir, en ce jour de fête, l'occasion de souhaiter la bienvenue à l'un des premiers citoyens de la grande ville canadienne-française de Montréal. M. Ainey dit combien il était heureux de se trouver au milieu de la population de langue française de Winnipeg et de pouvoir, même loin des siens, au sein d'une population en majorité de langue et de manières étrangères, fêter malgré tout la fête nationale canadienne-française. Puis il aborda la question du blé et montra la gravité du problème dont la solution avait été confiée à la commission dont il faisait partie: la difficulté consistait à faire disparaître autant que possible la différence vraiment considérable qui existe entre le prix que reçoit le producteur et celui que paie le consomateur, sans cependant empêcher celui-là de retirer tout le profit possible de son travail. "Car enfin, dit-il, comment par exemple se fait-il qu'à Montréal on paie 12c la livre de pain, tandis qu'à Londres on ne la paie que 6c? dans les deux cas on emploie pourtant bien de la farine provenant de blé canadien!" Touchant très légèrement à la question de la conscription il exprima l'opinion, qu'il se plût à qualifier de pessimiste, qu'un des résultats de la guerre, au Canada, serait d'avoir conduit les principes démocratiques dont ce pays se fait gloire à deux doigts de l'abime où ils pourraient encore bien périr Puis il montra le travail imitant le capital dans son organisation de manière à mener la lutte de façon efficace et ne pas se laisser totalement asservir par celui-ci. Parlant de la Province de Québec, il montra celle-ci continuant à donner l'exemple au reste du Dominion, en particulier en ce qui concerne l'éducation et le respect des droits des minorités. Exprimant de nouveau la satisfaction qu'il éprouvait à se trouver au milieu de Canadiens-franaçis il avoua que le matin, en assistant à la messe à l'église du Sacré-Coeur les larmes lui étaient venues aux yeux en lisant des paroles françaises au dessus de l'autel et en entendant des paroles françaises tomber des lèvres du prédicateur En finissant, il félicita les membres du club, de la pensée patriotique qui les avait amenés à ainsi s'organiser.

Les applaudissements qui avaient salué un bon nombre de ses remarques au cours de sa causerie redoublèrent lorsque M Ainey reprit son siège: plusieurs "bans" furent même appelés et dûment accordés par l'assistance, prouvant combien les personnes présentes avaient goûté les paroles sympathiques du compatriote de Québec qu'il leur avait été donné de saluer.

Après quelques paroles du Dr. Lachance, du pro-maire de St-Boniface, M. l'échevin Beaupré, et de MM. Cusson et de Trémaudan, l'assemblée se sépara évidemment heureuse des bons moments qu'on venait de passer "en famille" suivant l'expression d'un des orateurs de la soirée. En plus des messieurs qui ont été déjà nommés, on remarquait dans l'assistance: l'Hon. juge Prendergast, les commissaires d'école J. S. Dussault et A. B. Desrochers de dent de l'Association provinciale de la St-Boniface et de Winnipeg, le président St-Jean-Baptiste, M. Joseph Baril, et Mme. Baril, le président de l'Union Canadienne, le Dr. Laurendeau.

La salle à diner du club "Le Canada" continue à être très en faveur: le nombre de ceux qui y prennent régulièrement leurs repas, le midi surtout, augmente de jour en jour, la raison en est que le service est en tous points irréprochable. On aime aussi l'occasion que l'on a de se trouver pour ainsi dire en famille et de parler français. Avez vous essayé la "soupe aux pois" du club "Le Canada" le vendredi? Il vous faut le faire.

Communiqué.

LE 1ER JUILLET

Lundi le 2 juillet, on fera, sur le terrain du *Base-ball* de la rue des Meurons, la commémoration de l'établissement de la Confédération. La cérémonie aura lieu à 10.30 du matin. Les enfants des écoles ont été invités. Son Honneur le maire Howden lira la proclamation de la Conféderation, telle qu'elle fut publiée à Ottawa il y a cinquante ans; une fanfare sera présente et présidera au chant par la foule du *Dieu Sauve le Roi*, de *O Canada* et du *Maple Leaf*. En même temps qu'on déploiera la drapeau du Canada on en distribuera de petits fac-simile aux enfants des écoles à titre de souvenir.

Le gouvernement sollicite la présence du public, en aussi grand nombre que possible à cette cérémonie, qui se répétera dans chaque ville et chaque municipalité du Canada.

LE ministère des Travaux public recevra jusqu'à 4.00 P.M., mardi, le 3 juillet 1917, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute intégarleemn tec ocntrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 juin 1917.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

33—34

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

LA GUERRE

Paris, 20 juin — Les bulletins militaires sont reticents; on ne parle que "d'intenses combats d'artillerie".

* * *

Front d'Orient: le général Sarrail continue de jeter des troupes en Thessalie. Les Grecs rendent armes et munitions.

* * *

Paris, 21 juin—Vif combats à Arras. Plus au sud, les allemands s'emparent de quelques éléments de tranchées françaises.

* * *

Le nombre de bâteaux coulés par les sous-marins allemands devient encore une fois élevé. L'Angleterre espère conpirer la menace.

* * *

Paris, 22 juin—Les Français reprennent les positions perdues sur la rivière du Lys; ils gagnent aussi du terrain en Champagne.

* * *

Combat en Galicie entre l'armée russe et l'armée austro-allemande.

* * *

La situation de Grèce se dénoue favorablement pour les alliés.

* * *

Paris, 23 juin—Violente attaque par le prince impérial allemand dans le secteur de l'Aisne. L'ennemi s'empare d'une bout de tranchée.

* * *

Les russes attaquent en Galicie.

* * *

Les marins de la flotte russe de Sebastopol se mutinent. Le gouvernement ordonne une répression énergique.

* * *

Paris, 25 juin—On croit que l'attaque allemande du secteur de l'Aisne est le prélude d'une nouvelle grande offensive allemande. L'armée française est prête.

* * *

Combat d'artillerie sur le front canadien.

* * *

Albert Thomas, le ministre des munitions en France est de retour de Russie, d'où il rapporte de bonnes nouvelles.

* * *

Paris 26 juin—Vif combat d'artillerie sur le front française.

Dans la région de Lens les troupes canadiennes évoluent sans cesse; elles gagnent un peu de terrain hier.

* * *

Le combat augmente en intensité en Galicie.

LA BONNE HUMEUR

est possédée par les personnes dont leurs organes sont en parfait état de santé. Le meilleur préservatif connue, le meilleur opposant, qu'on puisse trouver dans tout dérangement d'estomac, de foie, d'intestins, est connue dans le monde entier. Ce sont les

BEECHAM'S PILLS

Vendues partout 25c la boîte.

FUMEZ LE HEROS

TABAC CANADIEN FERMENTE
TRES DOUX TRES BON
PAS DE MAUVAISE ODEUR

AVIS

MANITOBA AND ONTARIO RAILWAY COMPANY

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente Session d'un Acte incorporant une compagnie de chemin de fer pour l'avantage général du Canada sous le nom de "The Maniotba and Ontario Railway Company" avec pouvoir de tracer, construire, et faire fonctionner une ligne de chemin de fer, d'un point à ou près de Brereton Station sur la ligne principale du chemin de fer National Transcontinental dans la Province du Manitoba, à un point sur la rivière English dans la Province d'Ontario, entre la frontière est du Manitoba et le 94me. méridien de longitude; de là au nord à un point sur la Baie d'Hudson entre l'embouchure des rivières Albany et Nelson; avec pouvoir de faire jonction avec aucun chemin de fer ou chemins de fer maintenant en construction ou qui pourra ou pourront être construits dans le futur à ou près du territoire couvert par ce chemin de fer; aussi pouvoir de construire, mettre en exploitation et maintenir tous ponts, chemins, quis, ou traversiers nécessaires; aussi de bâtir, acquérir, posséder et entretenir ces quais et entrepôts connexes à ce chemin de fer, aussi tous autres pouvoirs qui sont ordinairement donnés aux compagnies de chemin de fer.

Daté à Ottawa ce 26 avril, A.D. 1917.

EWART, SCOTT, MACLAREN & KELLY
14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
Représentant A. H. Stewart, Brockville, avocats des requérants.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues sur les mérites du

LINIMENT MINARD

Minard's Liniment CO. Ltd.

CHAUSSURES DE SPORT
AVEC LES VÊTEMENTS DE SPORTS

Pour être à la mode cette année—il faut que la chaussure soit en harmonie avec le complet ou le costume de sport, ou avec la jupe ou le tricot de sport.

Les Chaussures FLEET FOOT pour l'été

constituent la ligne de chaussures la plus complète qui ait jamais été fabriquée. La marque de commerce "Fleet Foot" s'applique sur les chaussures rencontrant tous les besoins pour la saison—pour le travail et la récréation—pour les hommes, les femmes et les enfants.

Demandez à votre marchand de vous faire voir la ligne "Fleet Foot"—vous y trouverez précisément ce que vous voulez—et il vous en coûtera la moitié, le tiers du prix, et même moins, des chaussures de cuir de même apparence. 212F

DOMINION RUBBER SYSTEM

CIGARES! CIGARES! CIGARES!

"Habana"

Assortiment complet de cigares; prix variant de $30.00 à $175.00 par mille; en gros et détail.

Noubliez pas le "Sautillo Cigar". Marque: extra-fine

— CHEZ —

LAVOIE & CIE

Téléphone M. 2563 :-: :-: :-: 25, rue Dumoulin, Saint-Boniface

---

Pour l'estomac délabré des hommes affaiblis par l'ouvrage, il n'y a que les PILULES MORO. Jeunes gens et vieillards qui souffrez de la dyspepsie, prenez ce grand remède. C'est l'assurance de la santé.

M. C. DESILET.

L'estomac est un organe essentiellement capricieux.

Pour des motifs absolument contraires, c'est un ennemi pour le riche comme pour le pauvre.

En effet, toutes les masses, à tous les degrés, mangent et, malgré la diversité des repas, depuis les mets succulents qui décorent les tables opulentes, jusqu'à la moindre soupe au lard dont le travailleur se régale, tous les humains se plaignent de leur estomac.

De l'instant où l'estomac ne fonctionne pas, rien ne va plus, la machine reste en panne. Les forces s'en vont, le cerveau semble vide, l'équilibre est rompu et l'estomac devient alors le réceptacle de toutes les maladies, la sentine de tous les maux.

Les PILULES MORO développent l'appétit, favorisent les digestions en activant les sécrétions salivaires et gastriques et en les régularisant. Elles fortifient l'estomac de même que tous les autres organes.

"C'est bien terrible qu'un estomac qui ne va pas; on souffre mille douleurs qui nous font la vie longue et triste. Pendant huit années j'ai eu de mauvaises digestions et, malgré le peu de nourriture que je prenais, j'avais des étouffements, des brûlements, des gonflements d'estomac; mes forces diminuaient toujours et, lorsque je revenais de mon travail le soir, je tremblais de faiblesse. Souvent, il m'était impossible de me rendre à mon ouvrage. De deux cent quarante livres que je pesais quand j'étais en santé, j'en suis venu à cent soixante-douze. Après m'être fait soigner par des médecins, j'ai pris des Pilules Moro et c'est le remède qui m'a fait le plus de bien tout de suite. En quelques mois j'ai été guéri et je suis heureux de le faire savoir." M. Cléophas Désilet, North Grosvenordale, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c, une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

Fournitures générales pour automobiles

CONTANT FRERES

Station de service

The Norwood Garage

Coin des rues Horace et Saint-Joseph

Tél. Main 2498

Nous vendons les automobiles FORD, les moins coûteuses, les meilleures.

Nous avons en magasin un assortiment complet de pièces de rechange pour les voitures universelles FORD.

MAISON COLLIN

98 AVE. PROVENCHER
(En face de l'Hôtel-de-Ville)

Toujours en mains un assortiment complet de

EPICERIES,
PROVISIONS,
FARINE, SON,
GRU, ETC., ETC.

Tabac canadien à des prix défiant toute compétition.

Ecrivez-nous et demandez nos prix; nous vous répondrons immédiatement. Satisfaction garantie. Livraison faite promptement.

Téléphone Main 6368.

J. A. HEBERT

IMMEUBLES LOYERS
ASSURANCES

273½ Avenue du Portage

Tél. Main 4576 WINNIPEG

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

ACHETEZ VOS

EPICERIES et PROVISIONS

CHEZ

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

DESJARDINS FRERES

Directeurs de

FUNERAILLES

Seuls Entrepreneurs Canadiens-français

Ambulance jour et nuit

314 AVENUE TACHE
Téléphone - Main 6588

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

AVENUE PROVENCHER

Entre le pont de la Seine et le C.N.R.
Téléphones Main 2625—2626

Fabricants de

Portes, Chassis, Cadres, Moulures, Bois tournés

Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures.

Bancs d'églises, etc., etc.

Marchands de

Toutes espèces de matériuax de construction:

Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisses et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres.

Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier: Bird's Hill, Man.
Carrière de sable: Ste-Anne, Man.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

N. PIROTTON

Manufacturier de

MONUMENTS FUNERAIRES

141 Rue Dubuc, Norwood

La seule maison française du Manitoba. Soumissions pour inscriptions et redressage de monuments. Tél. résid., M. 3606

Jos. TURNER, Prés. G. CLARKE, Sec-Trés

STANDARD PLUMBING CO'Y

Ingénieurs en systèmes de chauffage et ventilation; plombiers au courant des exigences de l'hygiène; posent les appareils d'éclairage au gaz, etc.

296 RUE FORT, WINNIPEG, MAN.
Téléphone Main 529

Gérant: J. R. Turner, 46 Ave. Provencher, Saint-Boniface. Tél. M. 8132

Marchands en gros

pour tout ce qui regarde la plomberie et les appareils de chauffage à l'eau chaude et à la vapeur

---

M. GRYMONPRE & P. FONTAINE

57 AVENUE PROVENCHER
TELEPHONE MAIN 4930

ELECTRICITE

Fournitures d'appareils et installation de: Poêles Electriques, Moulins à Laver, Fers à Repasser, Ventilateurs, Lampes Tungsten

Estimation fournies sur demande

Fumez le Tabac "HEROS"

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

CAPITAL PAYE: $4,000,000
Fonds de Réserve: $3,700,000. Total de l'Actif au-delà de $34,500,000

DIRECTEURS: MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.,; A. A. Larocque, Ecr.,; E. H. Lemay, Ecr.,; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

OFFICIERS: MM. Beaudry Leman, Gérant-général; J. C. Thivierge, Contrôleur; Yvon Lamarre, Inspecteur-en-chef.

BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2314 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2490 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1298 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 639 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de Newton, Qué.
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Lambert, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)	Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)	St-Laurent, Qué.
Cartierville, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Casselman, Ont.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, rue St-Jean, Qué.	St-Paul Abottaford, Q.
Chambly, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermite, Qué.
Edmonton, Alta.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta.
Farnham, Qué.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Fournier, Ont.	Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)	St-Pierre, Man.
Granby, Qué.	St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)	St-Philippe de Laprairie, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Elzéar de Laval, Q.	Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
Hawkesbury, Ont.	Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)	St-Rémi, Qué.
Joliette, Qué.	Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.	St-Roch de Québec, Q.
Lachine, Qué.	St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)	St-Simon de Bagot, Q.
Laprairie, Qué.	St-gnace de Loyola, Q.	Ste-Thècle, Qué.
L'Assomption, Qué.	St-Jacques l'Achigan, Qué.	St-Vaélrien, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)	St-Jérôme, Qué.	St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Longueuil, Qué.	Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)	Sherbrook, Qué.
L'Orignal, Ont.		Sorel, Qué.
Louiseville, Qué.		Trois-Rivières, Qué.
Marieville, Qué.		Valleyfield, Qué.
Maxville, Ont.		Victoriaville, Qué.
Mont-Laurier, Qué.		Vankleek Hill, Ont.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

J. W. L. FORGET, Gérant, Succursale de Winnipeg.
J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

La suie, la graisse ou les traces de brûlures disparaissent rapidement sur les marmites avec l'emploi de l'eau chaude et du

GOLD DUST

Servez-vous-en pour les ustensiles de cuisine. Il nettoie tout article.

5c et plus gros paquets.

THE N.K. FAIRBANK COMPANY LIMITED MONTREAL.

"Laissez les JUMEAUX Gold Dust faire votre travail."

Cusson Agencies, Ltd
Assurances

SEULS AGENTS EMETTANT DES POLICES EN FRANÇAIS

Représentant la compagnie de chemin de fer du

GRAND TRONC PACIFIQUE
GOUVERNEMENT CANADIEN

et toutes les autres compagnies de navigation, sur tous les océans

Renseignements donnés volontiers et gratuitement

60 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE. TEL. MAIN 4372

The Guilbault Co. LIMITEE

Entrepreneurs
DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL: BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

BUREAUX ET COURS: Estimations fournies

Norwood—Saint-Boniface

Télephones: Bureaux, Main 604; Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 148

ALLAIRE & BLEAU

QUINCAILLIERS

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de

QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, FERRONNERIE HUILE DE CHARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de;

SHERWIN WILLIAMS

Aussi leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans conteste dit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée Corde à lieuse (Binder twine), etc. Boutique de Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de

Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - - - SAINT-BONIFACE

Diminuez le Cout Eleve de la Vie

Achetez des billets de tramway, et epargnez de l'argent

Billets bleus	Bons en tout temps, pour tout le monde—25 pour $1.00—4 sous la course. Correspondance gratuite.
Billets rouges	Bons entre 6 et 8 heures du matin, et 5 et 6 heures de l'après-midi, les jours de semaine; le dimanche, bons à toutes les heures—8 pour 25 sous—3⅛ sous la course; bons pour les soldats en tout temps. Correspondance gratuite.
Billets blancs	Bons en tout temps, pour tout le monde—6 pour 25 sous—4 1-6 sous la course. Correspondance gratuite.
Billets verts	Bons pour les enfants des écoles—10 pour 25 sous—2½ sous la course. Correspondance gratuite.

5% de tout billet va au trésor de la cité et contribue à diminuer les taxes.

Les tramways sont en charge de citoyens courtois et obligeants.

La Winnipeg Electric Railway Company voit à ce que vous vous rendiez promptement et en sûreté à votre destination.

VOYAGEZ SUR LES TRAMWAYS

La Saint-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, il y a eu grand'messe solennelle de la Saint-Jean-Baptiste à la cathédrale de Saint-Boniface.

Le célébrant était le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., supérieur du Juniorat de Saint-Boniface; il avait comme diacre M. l'abbé Primeau et comme sous-diacre M. l'abbé Brodeur.

Un splendide sermon de circonstance a été prêché par M. le curé Jubinville.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, M. Noël Bernier; M. le Dr Lachance, vice-président, et M. l'échevin Marion, deuxième vice-président, avaient pris place au bas des marches du choeur avec les invités de l'association.

La maîtrise de la cathédrale a chanté une admirable messe en musique; nous ne croyons pas que la maîtrise ait jamais mieux chanté. Ajoutons que le ténor Hélie a été assez aimable que de se faire entendre dans un superbe *Agnus Dei.*

Les huissiers de la cathédrale, gantés de blanc, ont reçu les hôtes de la Société Saint-Jean-Baptiste et ont fait la quête.

4,598

Veut connaître le nombre des électeurs qui se sont fait inscrire, dans la ville de Saint-Boniface, lors de la récente compilation:

Poll	Total	Hommes	Femmes
1	266	168	98
2	158	90	68
3	418	223	195
4	601	278	323
5	337	168	169
6	306	171	135
7	612	279	333
8	154	84	70
9	398	205	193
10	456	240	216
11	407	208	199
12	179	96	83
13	306	158	148
	4,598	2,368	2,230

Surveillons la révision

La liste électorale est faite, et, semble-t-il, bien faite. Mais tout n'est pas fini. Examinons la liste, et présentons-nous à la cour de révision le 4 juillet, à l'Hôtel-de-Ville, pour y réclamer toutes les additions et suppressions nécessaires.

L'Union Canadienne a fait un excellent travail et a contribué puissamment à l'enregistrament des électeurs. Elle mérite de grands remerciements.

Le pont Provencher

La Dominion Bridge company a commencé la semaine dernière, à travailler, sur place, à l'achèvement du pont Provencher. Elle s'occuppe d'abord de rendre les piliers propres à recevoir la structure d'acier.

Le public espère qu'il n'y aura plus de retard et que tout marchera rondement jusqu'à la fin.

Médaille et diplômes

Il nous fait plaisir d'apprendre que mademoiselle Cordélia Toupin, élève de l'Académie St-Joseph, de cette ville, et fille de notre concitoyen M. Amable Toupin, vient de remporter une médaille de bronze offerte par Son Altesse Royale le duc de Connaught; mademoiselle Toupin concourait avec tous les élèves du onzième grade du district scolaire de Saint-Boniface.

L'Académie St-Joseph avait dix-huit élèves du même grade aspirant au brevet de deuxième classe.

JOUBERT—L'HEUREUX

Hier matin, M. Olivier A. Joubert, fils de M. F. X. Joubert de St-Pierre, épousait Mlle Laura L'Heureux, fille de feu M. Ferdinand L'Heureux.

Le mariage a été célébré par M. l'abbé Joubert, procureur de l'archevêché de Saint-Boniface. Nous offrons nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

LE SECOURS NATIONAL LE 14 JUILLET

La Société du Secours National vendra des drapeaux dans la province, le 14 juillet, au bénéfice des victimes de la guerre en France.

On nous demande de dire un mot de cette journée des Drapeaux, et nous le faisons de grand coeur. Tout ce qui peut aider la France est pour nous un devoir. Oui, il faut donner abondamment pour cette oeuvre du Secours National. N'oublions pas que si nous sommes ici en paix et en sécurité nous le devons aux soldats qui font face aux armées allemandes en France. Et les familles de ces soldats, celles surtout qui se trouvent ou se sont trouvées en territoire envahi, ont besoin qu'on les secoure. L'or est abondant dans notre vieille mère-patrie, mais après trois ans d'hostilité il y a des choses qui sont devenues tellement rares qu'on ne peut plus guère se les procurer même avec de l'or. C'est à l'Amérique, en l'occurrence, à faire parvenir aux familles françaises: du vêtement, des articles de pharmacie, certaines denrées alimentaires.

Le Secours National du Canada et des Etats-Unis a déjà fait beaucoup. Mais nous ne saurions trop l'aider, tous, à faire encore davantage. Donnons de notre abondance, pour les vieillards, les femmes et les petits enfants de la nation française.

UNION METISSE

L'Union Nationale Métisse de St-Vital célèbrera la fête nationale mercredi le 18 juillet, à St-Vital Est.

DECES

M. Alphonse Phaneuf, de cette ville, est décédé vendredi dernier, à l'âge de cinquante-huit ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale. Un grand nombre d'amis ont assisté à ces funérailles.

Les porteurs étaient l'Hon, juge Prendergast, M. Ernest Cyr, M. Arthur Prendergast, M. J.-A.-F. Bleau et M. Isaïe Lavoie; tous appartiennent à l'Ordre des Forestiers catholiques, dont le regretté défunt faisait aussi partie. Les Forestiers ont assisté en corps aux funérailles.

La messe de réquiem a été chantée par M. le curé Jubinville assisté de M. l'abbé Gagnon comme diacre et de M. l'abbé Quakman come sous-diacre.

Nous offrons à madame Phaneuf et à la famille nos vives condoléances.

A l'Académie Provencher

Jolie séance de distribution de prix vendredi soir à l'école Provencher. Il y a eu chant, déclamation, exercices, le tout rendu avec un talent qui fait grand honneur aux maîtres et aux élèves.

M. J. A. Marion, qui est aussi à la tête de la commission scolaire, présidait; à ses côtés on remarquait l'Hon. juge Prendergast et M. le curé Jubinville.

Le Rev. Frère Joseph, le directeur de l'Ecole, annonca que les médailles et prix des classes supérieurs seraient donnés en octobre prochain.

Voici une liste de prix distribués vendredi dans les grades élémentaires:

Entrée: Amédée Dupas, Léon VanNeste. Grade 1, junior (1), Hector Poulain, (2) Joseph Joal. Grade 1, senior, Roméo Guilbert, 2nd prix Hector Boutet. Classe spéciale, section senior, (1) William Farley (2) Thomas Flood; section junior, (1) Godfrey Sperina, (2) Alfred Muller. Grade 2, junior, (1) Horace Kittson, (2) Joseph Beaulieu. Grade 2, senior (1) Marcel Dugal, (2) Omer Dease. Grade 3, junior (1) René Boudru, (2) Louis Orieux. Grade 3, senior (1) Antonin Morier, (2) Conrad Siegerist. Grade 4, junior (1) George Van Belleghem, (2) Edward Carroll. Grade 4, senior (1) Prosper Bruyère, (2) Léon Goguillon. Grade 5, (1) Gabriel Delmarque. (2) Victor Nuyten. Grade 6, junior (1) Barthelemy Musso, (2) Fred Gross, (2) Albert Prendergast. Grade 7, (1) Edward La Pierre, (2) Grade 6, senior (1) John Dumoulin, Vanelslander.

Une brochure intéressante

Nous accusons réception, avec remerciements, du prospectus du *Séminaire de Saint-Hyacinthe* pour l'année 1916-17. C'est une jolie et intéressante brochure. On y lit entre autres une belle biographie de M. l'abbé J.-B. Chartier, l'un des pionniers du grand collège, et qui vient de mourir.

LA LETTRE DE M. PRINCE

Nous avons lu dans La *Liberte* la correspondance de M. Rosario Prince au sujet de l'incident survenu au poll 4, lorsque M. l'abbé Joubert voulut faire inscrire le nom de Mgr l'Archevêque sur la liste électorale. Après lui avoir contesté ce droit, le greffier avait acquiescé à sa demande. La lettre de M. Prince nous apprend que l'officier d'enregistrement a ajouté à son impair en exigeant une nouvelle signature—celle du frère de Sa Grandeur.

Nous ignorions cette deuxième partie de l'opérette lorsque nous avons écrit notre article d'il y a quinze jours. Nos remarques du 13 juin subsistent donc en leur entier.

La signature de M. l'abbé Joubert était parfaitement recevable, et on aurait dû l'accepter sans contestation, voilà ce que nous avons soutenu, et voilà ce que nous prétendons encore. En requérant une nouvelle signature ces messieurs du bureau d'enregistrement se sont tout bonnement enforcés davantage dans le ridicule. Or le public s'était pourtant déjà assez diverti à leurs dépens!

AU PANIER!

Un monsieur qui n'est pas content d'une de nos récentes chroniques de concert nous envoie un billet chargé de vanité blessée. Quel ton pincé, mon Dieu! et quel désir de nous dire notre fait! !

Cet artiste, ou cet ami d'artistes, signe: *Un partisan du savoir faire.* Mais il cache son nom—ce qui, en l'occurrence, est déplorable comme savoir-faire de gentilhomme, on l'admettra.

Nous qui pensions que les grands maîtres avaient toujours les yeux dans l'azur et ne tenaient guère à faire parler d'eux....

On dit que Mozart se renfermait seul et se livrait durant des heures à un véritable délire d'harmonie. Lui et son Instrument, et c'était assez! Pas d'auditoire en pamoison, pas de journal le lendemain pour renchérir sur la pamoison de l'auditoire, pas de lettre anonyme le surlendemain pour dégoiser contre la presse de la contrée. Mais Mozart avait peut-être tort; ou bien la mode a changé; il y a déjà plus d'un siècle que ce bonhomme si indifférent aux éloges est mort!

Le *Manitoba,* qui est l'ami de tout le monde à Saint-Boniface, écoute toujours les observations amicales; il les sollicite plutôt; mais les allures cassantes n'ont aucune chance de réussir avec lui. Par son acte désobligeant et puérilement poltron, notre correspondant invisible nous dispense de toute obligation de réparer ce qu'il jugeait une lacune dans notre rapport. Nous avons jeté sa lettre au panier avec enthousiasme.

Chez Nous ET autour de Nous

Mme J. P. Tremblay est revenue la semaine dernière d'une promenade dans sa famille, dans l'Est.

Percy Hagel vient d'être condamné à l'amende, à Saskatoon, pour avoir frappé un constable. Hagel fait des conférences dont le but est de réformer les habitudes mauvaises chez le public!

M. Ernest Gagnon est de retour d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

Le *Free Press* d'hier publie un excellent bulletin de l'état de la récolte dans la province.

M. L. I. Collin, s'est fait frapper samedi dernier, par un automobile, en face de son magasin, avenue Provencher. Heureusement il n'y a rien eu de très sérieux; cependant M. Collin sera obligé de tenir le lit durant toute la semaine.

M. et madame E. A. Ste-Marie de Montréal, sont en visite à Saint-Boniface, les hôtes de monsieur et madame Ernest Cyr.

A une assemblée spéciale de la Cour Taché, No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, tenue dimanche le 24 juin courant, la résolution suivante a été passée:

"Proposé par le Frère J. N. Senez (Vice Chef-Ranger), secondé par le Frère J. N. Bourgouin, et adopté à l'unanimité que la Cour Taché No. 252, ayant appris avec douleur la mort du Frère Alphonse Phaneuf, offre à la famille du regretté Frère, ses plus sincères condoléances; que copie de cette résolution soit envoyée à la famille de notre Frère défunt, ainsi qu'à la presse pour publication, et que notre Charte soit drapée en noir pendant la période d'un mois en mémoire du bien-aimé Frère que la mort vient de nous enlever".



CITE DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous émnérés, comme améliorations locales, payables par taxes spéciales, (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées la ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait), suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Dans les cas du pavage la cité assumera le coût des intersections plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre-septièmes du coût et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés faisant face aux deux côtés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le coût de l'entretien du pavage pendant le terme d'années qu'il devra durer, il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 centins la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter le boulevard sur chaque côté de ce pavage fera partie de son coût.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût la Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que cidessus mentionnée, n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les améliorations locales projetées et les rues sur lesquelles elle devront être faites ainsi que la période d'année durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit:

Periode de 5 ans (pour troittoirs de bois) ou 10 ans (pour troittoirs de granolitique).

Un troittoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté sud de la rue Marion, de l'avenue Taché à la rue Langevin, au coût approximatif de $1,355.20 et $2,258.58, respectivement.

Un trottoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté nord de la rue Marion, du Pont Norwood à l'avenue Taché, au coût approximatif de $1,548.80 et $2,581.17 respectivement.

Un trottoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté nord de la rue Marion, de la rue St-Joseph à la rue Langevin, au coût approximatif de $648.50 et $1,080.82 respectivement.

Un trottoir de 4 pieds et 8 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté sud de la rue Berry, de l'avenue Taché jusqu'au bout du pavage actuel, au coût approximatif de $1,551.25 et $2,413.91 respectivement.

Un trottoir de 4 pieds et 8 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté nord de la rue Berry, de l'avenue Taché jusqu'au bout du pavage actuel, au coût approximatif de $1,270.50 et $1,976.29 respectivement.

Un trottoir de 4 pieds et 8 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté sud de la rue Bertrand, de l'avenue Taché à la rue Langevin, au coût approximatif de $1,270.50 et $1,551.25 et $2,413.91 respectivement.

Un trottoir de 4 pieds et 8 pouces de largeur, de bois ou de granolitique, sur le côté nord de la rue Bertrand, de l'avenue Taché à la rue Langevin, au coût approximatif de $1,270.50 et $1,976.29 respectivement.

Un trottoir de 5 pieds de largeur, de granolitique, ou de 5 pieds et 4 pouces de largeur de bois, sur le côté ouest de la rue Aulneau, à partir de la ruelle en arrière du Bureau de Poste jusqu'à l'avenue Cathédrale, au coût approximatif de $1,285.62 et $822.80 respectivement.

Periode de 15 ans.

Un trottoir de 6 pieds de largeur, de granolitique, sur le côté est de l'avenue Taché, de la rue Victoria à la rue Goulet, au coût approximatif de $1,687.95.

Periode de 10 ans.

Un pavage de 24 pieds de largeur, en béton, sur la rue Hill, de la rue Eugénie à la rue Dubuc, et sur la rue Eugénie, de l'avenue Oak à la rue Hill, au coût approximatif de $10,829.64.

Par Ordre,

J. B. COTE,..
Greffier.

Saint-Boniface, Man., le 27 juin, 1917.
—35

M. EMILE DUGAL annonce à ses amis et au public qu'il a formé une société connue sous le nom de Dugal & Voyer. Ces messieurs s'occuperont du système de plomberie, chauffage, etc. Avenue Taché, Bloc Dubuc. Téléphone Main 2125. Résidence, M. Dugal Main 7469. Résidence, M. Voyer, M 2126.
16

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

A LOUER—Un magasin et logement, Nos. 21 et 21½, rue Dumoulin, Saint-Boniface. Pourront se louer séparément au autrement. S'adresser à J. B. Lauzon, No. 339 rue William, Winnipeg. —34

ON DEMANDE—Une servante. S'adresser à Mme Dr C.-A. Lambert, No. 42 rue Dumoulin, St-Boniface, Téléphone M. 1245. 33-35

PERDU—Un chapelet, grains noirs, monté en acier, médaille d'or; perdu entre les rues des Meurons, Provencher et St-Jean-Baptiste. Prière retourner au Manitoba qui fera parvenir au destinataire.

Des soumissions seront recues jusqu'au 1er juillet prochain pour 3 chars de bois livré à la gare de Saint-Boniface: tremble, epinette ou jack pine, sec; dimension, pas plus de six pouces. S'adresser à l'impiremie du Manitoba, Saint-Boniface. —32

A LOUER—Un logement de 2 chambres, chauffées et éclairées. S'adresser No. 126, coin des rues Aulneau et Cathédrale, Saint-Boniface, aussi une maison de 6 chambres. —35

A LOUER—Un joli haut de maison avec six chambres et tous les commodités.—A Louer—Une maison à quatre chambres et une bonne étable. Treize piastres par mois. S'adresser à C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface.